



différences

NEWSLETTER N° 7 - DÉCEMBRE 2018

anccef.
association nationale des conseillers conjugaux et familiaux



Bénédicte Maufrais
Présidente

Se rejoindre pour s'entendre

A lors que s'alternent sur les écrans reportages d'une actualité violente et publicités festives, je me surprends à penser que ce que je vois là, rejoint une même préoccupation : se faire entendre de personnes ciblées et pour cela les atteindre, par un message, un signe ou une action. Les démarches de l'ANCCEF s'inscrivent, elles aussi, à leur manière, dans cette dynamique : vouloir nous rendre visibles des personnes, des couples, des familles, les rejoindre là où ils sont, pour ensuite les accompagner. Diffuser des documents pour faire connaître les conseillers conjugaux et familiaux, travailler à leur visibilité via notre annuaire, préparer la demande de certification professionnelle pour que soient garanties la formation et la compétence des professionnels rencontrés, éditer une revue qui informe sur nos compétences et nos champs d'action, toutes ces actions mises en place par l'ANCCEF ont un seul objectif : accompagner les personnes qui en ont besoin dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle. Par notre travail, nous contribuons à développer dans la société l'égalité, l'altérité, le respect, le dialogue. En nous faisant connaître et reconnaître, nous donnons à chacun le moyen de trouver des professionnels compétents pour se faire entendre. Belle fin d'année à tous. ■

Cette newsletter a été rédigée par Bénédicte Maufrais à partir des informations transmises par les administrateurs, les adhérents et la secrétaire de l'ANCCEF. Merci à chacun(e) de son aide et de sa vigilance précieuses.

AU SOMMAIRE

- Vie et missions de l'Ancccf pages 2 et 3
- Invitation page 4

WWW.ANCCEF.FR

Le site de l'ANCCEF s'enrichit chaque semaine de propositions, d'événements, d'actualités et de formations. Pensez à aller régulièrement prendre connaissance de ces parutions. Cela vous permet de vous tenir informés de ce qui se passe dans nos domaines d'activités, et chaque clic sur le site favorise notre référencement et donc notre visibilité ! Tout le monde y gagne. ■



ADHÉREZ !

La campagne de réadhésion 2019 bat son plein. Vous pouvez télécharger le bon d'adhésion-abonnement sur le site www.anccef.fr ou effectuer votre adhésion en ligne via les sites www.anccef.fr ou www.helloasso.com ■

LE GOÛT DE LA COMPÉTENCE

Tel est le titre du dernier numéro de *Différences* paru en octobre, n° 152-153. Grâce à la participation des CCF, il présente des outils et formations continues qui contribuent au développement du savoir, du savoir-être et du savoir-faire des professionnels, à la base de notre compétence. Il est destiné aux CCF comme aux personnes en formation. Vous pouvez le commander auprès du secrétariat de l'ANCCEF. « Outils et formations des CCF, le goût de la compétence », 36 pages, 10 € ■





DATES À RETENIR

• Mardi 15 janvier 2019

L'ANCIC vous invite
à une rencontre de conseillers
conjugaux et familiaux.

À 18 heures, au centre de planification
et d'IVG Bluets-Trousseau à Paris
échanges et réflexions sur nos pra-
tiques en planification et orthogénie,
complémentarité des différents profes-
sionnels. Quelles perspectives dans nos
structures ?

Contact : *Martine Chosson*

06 58 90 19 91

martinechossonbsl@gmail.com

ou sur www.anccef.fr

• Samedi 19 janvier 2019

Conseil d'administration de l'ANCCEF.

Si vous avez des questions que vous
souhaitez soumettre au CA, merci
de les faire parvenir au secrétariat
d'ici le 10 janvier 2019.

• Vendredi 22 mars 2019

Assemblée générale annuelle
de l'ANCCEF jumelée au colloque.

Retrouvez le programme en page 4.

Vous pouvez vous inscrire en téléchar-
geant le bulletin sur www.anccef.fr
ou via le site www.helloasso.com

• Janvier à juin 2019

LISF propose un certificat
universitaire clinique du couple.

L'écoute du couple en conseil conjugal
nécessite de questionner et d'affiner
sans cesse les cadres et registres
d'écoute de cette clinique complexe et
actuelle. Sans être une formation de
thérapeute, ce certificat universitaire
offre au conseiller conjugal et familial
une possibilité d'approfondissement
de sa formation initiale, et aux autres
professionnels une première spécialisa-
tion en clinique du couple.

Contact : isf@univ-catholyon.fr

Retrouvez le programme détaillé

(dates, intervenants, coût) sur le site
de l'ANCCEF www.anccef.fr, rubrique
formations continues. ■

FAIRE CONNAÎTRE LE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL Les CCF et les PMI

Les 30 novembre et 1^{er} décembre
2018 s'est tenu à Paris le 44^e collo-
que du SNMPMI – Syndicat na-
tional des médecins de PMI – sur le
thème : « Nouveaux ordres et désordres
de la sexualité, la conjugalité, la parentalité,
que peut la prévention ? »

La PMI – Centre de protection maternelle et
infantile – souvent connue et représentée
comme un accompagnement de la petite
enfance par des consultations de nour-
rissons est bien aussi le lieu de la paren-
talité, la conjugalité, la sexualité. Les
Centres de planification et d'éducation
familiale – CPEF – ont été mis en valeur
pendant ces deux journées riches.
Des intervenants de qualité et venus de
métiers diversifiés ont présenté une prise
en charge globale des différents publics
fréquentant la PMI (jeunes enfants, ado-
lescents, parents...).

Chaque individu dans sa singularité peut
être écouté, accompagné et orienté. Ceci
ne peut se faire qu'avec des équipes plu-
ridisciplinaires, secrétaire, sage-femme,
médecin, gynécologue, psychologue,
assistante sociale. Qu'en est-il des CCF ?
Un constat : plusieurs médecins dépar-
tementaux disent ne pas en avoir et le
déplorent. Il persiste une grande disparité
en fonction des régions et des territoires.
Même si ce métier semble être connu
des professionnels présents lors de ce

colloque, notre absence dans les ser-
vices ne génère pas d'ouverture de poste
et nous sommes remplacés par d'autres
professionnels qui font *fonction de*.

Michèle Peyron, député de la 9^e cir-
conscription de la Seine-et-Marne,
a été missionnée par le ministère
des Solidarités et de la Santé et doit
remettre un rapport en début d'année
2019 dont l'objet est l'évaluation de la
PMI. Son discours lors de l'ouverture
du colloque, malgré une reconnais-
sance du travail de chacun, nourrit bien
les inquiétudes et les questionnements
sur la politique gouvernementale et le
positionnement des services publics.
La prévention est un travail long et
souvent difficile dont le résultat n'est
pas aisément quantifiable : doit-on
pour autant ne pas s'en donner les
moyens ? Ces deux jours ont bien mis
en avant l'importance et la richesse
de la PMI. Point positif de ce col-
loque, Jehanne Hanoteau, conseillère
conjugale et familiale, est intervenue
et a bien illustré notre métier si spé-
cifique. Par quelques cas cliniques,
elle a montré nos différentes facettes
aux frontières de la sexualité, la conju-
galité et la parentalité. Nous avons bien
là toute notre place. ■

Christine Lefebvre, CCF

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Grâce à la mobilisation des
associations du collectif des EICCF
et du CCF et des organismes de
formation, le dépôt d'un nouveau
dossier de demande de certification
auprès de la CNCP – Commission
nationale de la certification
professionnelle – est imminent. Par
ailleurs, nous attendons la parution
du nouvel arrêté de formation, sur
lequel les associations du collectif ont
travaillé avec la DGCS. Deux dossiers
pour lesquels l'ANCCEF continue de
s'impliquer avec énergie. ■

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Nous rappelons que dans le cadre
d'un exercice en libéral, tout profes-
sionnel doit souscrire une assurance
professionnelle responsabilité civile
(RCP) et une protection juridique.
L'ANCCEF a signé une convention
de partenariat avec l'AIAS pour vous
permettre de souscrire cette assu-
rance à un prix préférentiel (81€
+ 10€ d'adhésion). Ajoutons que les
éducateurs à la vie intervenant en
libéral peuvent également s'adresser à
l'AIAS pour souscrire cette assurance,
au tarif habituel AIAS (111€ + 10€
d'adhésion). Elle est indispensable. ■

LA PRATIQUE DE LA VIDÉO-CONSULTATION

Une opportunité pour les CCF !

Conseillère conjugale et familiale qualifiée en 2017, j'ai cherché un poste en institution. En faisant de la veille sur un réseau social, je suis entrée en relation avec une plateforme de télé-médecine, proposant des actes de soin et d'accompagnement auprès de personnes expatriées. Formée à l'application, j'y effectue une vacation hebdomadaire de conseil conjugal et familial en ligne. J'y accompagne des patients expatriés en Europe, en Asie, mais aussi des patients en France.

Au niveau du cadre, la vidéo-consultation recouvre des réalités très diverses selon les plateformes. À mon niveau, le site gère la prise de rendez-vous, le paiement, l'interface de communication. Je n'ai aucun contact avec les patients en dehors du cadre. La consultation se déroule via l'application, sous forme d'un entretien vidéo, ou téléphonique. Si je ne peux pas serrer la main des consultants, je les entends, je les vois et suis au contact de leur état émotionnel. Le corps est présent en vidéo-consultation. Aujourd'hui, je suis à l'aise avec cette modalité d'exercice, qui offre beaucoup de souplesse quant au lieu du consultant.

Au niveau de l'identité professionnelle, j'ai rejoint une plateforme de télé-médecine, où les professionnels non

conventionnés sont minoritaires. Je suis la seule conseillère conjugale et familiale. Depuis l'entrée de la télémédecine dans le parcours de soin coordonné, les conditions d'entrée et d'exercice se sont durcies. Plusieurs logiques se côtoient, entre des professionnels de santé habitués à poser un diagnostic et à prescrire et des professionnels de l'accompagnement, dont la posture professionnelle se situe avant tout dans l'écoute et la prévention. Des questions se posent quant à l'articulation de ces différentes postures.

Si je n'ai pas de visibilité sur la pérennité de mon inscription institutionnelle dans un cadre très évolutif, je suis en revanche convaincue que la vidéo-consultation va s'imposer dans la relation d'aide. Au-delà de la télémédecine, on observe une profusion de sites recensant des professionnels certifiés dans le champ de la parentalité, du couple ou des médecines douces. La plupart des systèmes proposent une simple mise en relation.

Si je reste attentive aux opportunités qui pourraient se présenter en présentiel, je crois que la consultation en ligne est un espace disponible pour les CCF. À chacun de sentir s'il souhaite s'en saisir... ■

Muriel Beaujean, CCF

GLANÉ POUR VOUS

Des préservatifs désormais remboursés

Depuis le 10 décembre, des préservatifs sont remboursés par la Sécurité sociale, a annoncé la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. Les préservatifs concernés sont délivrés en pharmacie sur prescription d'un médecin ou d'une sage-femme. ■

Traduire, c'est trahir un peu

Dans son livre « *Devenir* », paru en France en novembre dernier, Michelle Obama écrit avoir eu recours à un thérapeute de couple lors de difficultés conjugales avec son mari. Il est quand même intéressant de voir que ce qui est traduit en français par « *thérapie, thérapeute de couple* » dans les citations de son livre s'appelle en anglais « *marriage counseling, counselor* » : conseil, conseiller, donc ! Nous retrouvons notre éternel souci de dénomination de notre activité, y compris dans les traductions. ■

LIVRE

« LIBRES À ELLES »

LE CHOIX DE NE PAS ÊTRE MÈRE

Volontairement ou non, 18 % des femmes de quarante ans en Europe sont sans enfant. Cette question, presque tabou, nous en avons pourtant l'écho de plus en plus souvent dans nos consultations. « *Ai-je l'instinct maternel ?* » « *Vais-je trouver le ou la partenaire qui me donnera envie d'élever un enfant ?* » « *Si j'hésite, comment savoir si je ne le regretterai pas ?* » « *Et si ma décision est prise, que va-t-on penser de moi ?* » « *Comment résister à la pression de mon entourage, de mes parents ?* » Dans un livre à l'écriture enlevée et joyeuse, Laurence Santantonios, tout en s'appuyant sur une solide documentation, mêle sa propre expérience de la maternité aux témoignages d'une quarantaine de femmes de tous horizons, qui, « *ambivalentes* » au départ, ou d'emblée « *déterminées* » ont tranché et assumé le fait de n'avoir pas d'enfant. Cette lecture apportera aux professionnels que nous sommes un éclairage bienvenu sur le parcours de ces femmes, les questions qu'elles se sont posées, les réponses qu'elles leur ont données. Sur la manière aussi dont nous pouvons entendre leur combat contre les stéréotypes et soutenir leur droit à la différence. ■

Caroline Kruse, CCF

« *Libre à elles* » de Laurence Santantonios
Éditions du Mauconduit, 18,50 €

ENQUÊTE

LE COUPLE CONTRIBUE-T-IL ENCORE À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

UNE ENQUÊTE DE FRANCE STRATÉGIE

En vingt ans, les taux d'activité des femmes et des hommes se sont considérablement rapprochés. Cette avancée a logiquement contribué à diminuer les inégalités entre les deux sexes. Elle aurait dû dans le même temps réduire les inégalités entre ménages. Or il n'en a rien été. Comment l'expliquer ? Pour résoudre l'énigme, il faut s'immerger dans les données fiscales et sociales de la statistique publique de 1996 à 2015.

Cette enquête est disponible sur le site www.anccef.fr, rubrique coin docs, glané pour vous, ou sur le site de France Stratégies : <https://www.strategie.gouv.fr> ■

AG ET COLLOQUE ANNUEL DE L'ANCCF / 22 MARS 2019

LA CONFIANCE RÈGNE !

La confiance dans le couple et la famille : la donner, la gagner, la restaurer

Colloque jumelé à l'assemblée générale, à la Maison des Mines et des Ponts et Chaussées
270, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
RER B : Port-Royal - Luxembourg - Bus : 21, 27, 38, 81, 82, 83, 84, 85, 91. Ligne 7 : Gobelins.

PROGRAMME

- 8 h 30 : accueil.
- 9 h : ouverture du colloque.
- 9 h 15 : intervention de Christian Petel, psychiatre, thérapeute individuel de couple et de famille, fondateur et directeur pédagogique de l'association Fractale, avec une mise en situation d'un cas clinique.
- 10 h 45 : pause conviviale préparée par l'ITEP.
- 11 h 15 : assemblée générale annuelle : c'est l'occasion de faire le point sur les actions et les missions de l'ANCCF. Renouveau du conseil d'administration.
- 12 h 30 : repas libre dans le quartier. Pour répondre aux demandes de nombre d'entre vous, nous proposerons de déjeuner par groupes régionaux. Une signalisation sera mise en place à cet effet. Le quartier offre un large choix de lieux possibles pour le repas.
- 14 h 15 : conférence de Christian Petel : « *Soutenir la confiance : un engagement sans merci ?* »
- 16 h 15 : conclusion et clôture du colloque.

Le bulletin d'inscription est disponible sur les sites www.anccef.fr et www.helloasso.com
Attention : places limitées.



anccef.
association nationale des conseillers conjugaux et familiaux

Renseignements : secrétariat de l'ANCCF - Permanence du lundi au mercredi de 14 h à 18 h et le jeudi de 9 h à 12 h.
Tél. 06 40 34 21 09 – www.anccef.fr – secretariat.anccef@orange.fr